

**CENTRE DE MÉDIATION DE
L'ARDÈCHE**

Maison de l'avocat
8 Cours du Palais
07000 PRIVAS

e-mail : mediation07@outlook.fr

Tel : 07.66.00.69.79

www.meditation-ardeche.fr



CENTRE de
MÉDIATION
de L'ARDÈCHE



QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION ?

La médiation est une démarche amiable qui permet avec l'aide d'un tiers, le médiateur, de réinstaurer un dialogue en vue de résoudre le conflit.

La confidentialité est préservée, la parole de chacun est entendue. Le médiateur ne prend pas parti, il n'impose pas, ne tranche pas. Il vous accompagne pour que vous puissiez construire pas à pas votre propre solution qui répond aux besoins de chacun.

La médiation est possible en toute matière : au sein de la famille, entre voisins, au sein de l'entreprise, pour un conflit du travail, entre associés, entre partenaires commerciaux, pour l'exécution d'un contrat, en matière de fonction publique, etc...

Inauguration du CMA
le 23 juin 2016 au
Palais des Evêques
à BOURG SAINT ANDEOL.

PRÉSENTATION DU CMA

Le Centre de Médiation de l'Ardèche est composé de 11 médiateurs.

Il a été créé sous l'impulsion du Président du Tribunal Judiciaire de PRIVAS et du Premier Président de la Cour d'Appel de NIMES, en partenariat étroit avec l'Ordre des Avocats de PRIVAS.

Les médiateurs vous reçoivent à votre demande ou après décision d'un Juge.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.